

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
28 décembre 2021
Français
Original : russe

**Assemblée générale
Soixante-quinzième session
Point 39 de l'ordre du jour
La situation en Afghanistan**

**Conseil de sécurité
Soixante-quinzième année**

**Lettre datée du 10 décembre 2020, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC), à savoir la République d'Arménie, la République du Bélarus, la République du Kazakhstan, la République kirghize, la Fédération de Russie et la République du Tadjikistan, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration commune des Ministres des affaires étrangères des États membres de l'OTSC sur la situation en Afghanistan (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 39 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzya



**Annexe à la lettre datée du 10 décembre 2020 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations
Unies**

**Déclaration commune des Ministres des affaires étrangères
des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité
collective sur la situation en Afghanistan**

Les États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) sont profondément préoccupés par les tensions liées à la situation militaire et politique en Afghanistan et le niveau élevé de l'activité terroriste dans le pays, qui entraîne la mort de civils.

Les États membres de l'OTSC se félicitent de l'accord signé par les États-Unis d'Amérique et les Taliban le 29 février 2020 à Doha, qu'ils voient comme un jalon important dans le règlement pacifique de la situation en Afghanistan, et souhaitent qu'il soit appliqué dans son intégralité.

Les États membres de l'OTSC saluent les mesures prises par le Gouvernement afghan et les Taliban pour instaurer la confiance et réduire la violence, notamment l'échange de prisonniers et le cessez-le-feu temporaire, et demandent aux parties belligérantes afghanes d'entamer dès que possible des négociations directes et inclusives en vue d'établir une paix durable dans le pays.

Les États membres de l'OTSC sont particulièrement préoccupés par la poursuite des activités de l'État islamique (Daech) et d'autres groupes terroristes internationaux en Afghanistan ainsi que le renforcement des positions de Daech dans les régions du nord et du nord-est du pays, à proximité des frontières d'États membres de l'Organisation.

Les États membres de l'OTSC expriment une nouvelle fois leur profonde inquiétude face au maintien, en Afghanistan, d'une production et d'un trafic de drogues à grande échelle et demandent au Gouvernement afghan et à l'ensemble de la communauté internationale d'intensifier leurs efforts pour lutter contre le trafic de stupéfiants dans ce pays.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Arménie

Le Ministre des affaires étrangères
de la République du Bélarus

Le Ministre des affaires étrangères
de la République du Kazakhstan

Le Ministre des affaires étrangères
de la République kirghize

Le Ministre des affaires étrangères
de la Fédération de Russie

Le Ministre des affaires étrangères
de la République du Tadjikistan